

145 brevets de 200 km ont été validés en cyclotourisme

Ouest-France

Publié le 03/04/2019 à 00h34



153 cyclos ont pris le départ du brevet de 200 km, avec des conditions météo idéales. | OUEST-FRANCE

Les Cyclorandonneurs caudanais organisaient, samedi, un brevet de 200 km, obligatoire pour participer au Paris-Brest-Paris.

Ce brevet était la première étape d'une longue préparation. Trois autres brevets sont obligatoires (300, 400 et 600 km). Au total, 153 cyclos se sont inscrits.

Après un rappel des consignes de sécurité, le premier départ a été donné à 8 h, en direction d'Hennebont, puis Languidic et Locminé, où un premier contrôle de passage était obligatoire. Le premier groupe était de retour à 14 h 30, avec des arrivées qui se sont échelonnées jusqu'à 21 h 10, soit vingt minutes avant la clôture de l'épreuve.

Sylvain Laudrin (président du club de Bignan) a parcouru les 200 km sur un vélo couché. 145 brevets de 200 km ont été validés. Les numéros de ces brevets seront disponibles sur le site internet du club en fin de semaine.

Prochain brevet de 300 km, le 20 avril, avec départ à 6 h, et brevet de 400 km les 11 et 12 mai. Pré-inscription conseillée ; parcours visibles sur cyclorandonneurs-caudanais.clubeo.com